

On m'affirme que certaines administrations communales refusent des entrepreneurs Wallons et poussent l'exagération jusqu'à exclure les produits Wallons.

Si de tels faits étaient exacts, il faudrait être fixé par des informations précises et les signaler devant l'opinion publique. En tout cas, il faudrait aviser aux mesures à prendre, car il y aurait là un indice de gravité excessive.

Le remède selon moi serait dans la séparation administrative.

Les Flamands seraient administrés, jugés et instruits dans leur langue et conserveraient leur culture germanique.

Ils n'auraient rien à nous reprocher, quand nos artistes, nos littérateurs et nos conférenciers iraient leur montrer les beautés, l'enthousiasme, le sentiment humaniste de la pensée latine et française qui les offusque aujourd'hui.

Nous Wallons nous aurions tout à gagner : nous serions non seulement administrés, jugés et instruits dans notre langue, mais par des Wallons qui pensent et qui sentent comme nous ; qui nous comprennent, et ont vécu notre vie, partagés nos peines, nos joies et nos aspirations.

Sous ce rapport, nous avons beaucoup à nous plaindre, car nous sommes envahis de fonctionnaires, de magistrats et de professeurs flamands, qui n'ont ni nos goûts, ni notre génie, ni nos sentiments.

C'est une grande lacune pour l'éducation de nos enfants, dont les premiers âges doivent servir à la formation du sentiment et des qualités du cœur.

Les Flamands avaient pris pour devise autrefois *in Vlaanderen Vlaamsch* ! Aujourd'hui ils prétendent que la Belgique toute entière appartienne aux Flamands seuls, parce qu'ils sont devenus un peu plus nombreux que nous.

L'atavisme du conquérant germain renaît devant la douce quiétude de la Wallonie.

L'appétit des Wallons est moins fort ; nous ne voulons point conquérir la Flandre. Mais si la Wallonie ne veut pas être une terre soumise comme l'Alsace-Lorraine, il est temps qu'elle se réveille et se défende en répondant partout et toujours, *la Wallonie aux Wallons* ! Cette façon de parler n'exclut pas chez moi les sentiments internationalistes que j'exprime en disant : *que chacun vive chez soi en paix avec ses voisins*.

Que les Flamands restent chez eux, nous sommes si bien chez nous, — surtout quand c'est la fête au village!...

M. Jean Roger

conseiller provincial, à Liège

1. Convient-il de supprimer en Belgique une Université française ?

Il est navrant qu'une pareille question puisse être posée, à notre

époque d'universel progrès, dans un pays de civilisation française où les hautes études ne peuvent être abordées qu'en français.

Supprimer une Université française en Belgique équivaut à détruire stupidement le quart du trésor scientifique de la nation.

C'est un défi à la raison, au progrès, à notre race et à l'humanité. C'est un acte de folle aberration que nous ne pouvons laisser commettre, sans nous rendre dignes des pires déchéances.

2. Convient-il de créer une Université flamande ?

Une Université flamande n'est en Belgique d'aucune utilité, le français étant et devant rester, quoi qu'on fasse, la langue usuelle de la Flandre instruite. Le Flamand aime son idiome local — comme le Wallon aime le sien — parce que ce mode d'expression pittoresque porte en soi le charme des traditions du terroir ; mais il sait et il comprend que pour élargir et favoriser les rapports des hommes entre eux, ces idiomes doivent céder le pas aux langues de haute culture littéraire et scientifique. Pour ces raisons aussi, une Université flamande n'est pas viable en Belgique et son établissement aux frais de l'Etat, c'est-à-dire aux frais des contribuables, constituerait un réel gaspillage de millions, dans lequel il serait inique de nous faire intervenir.

Que les flamingants aient donc le courage de leur politique et qu'ils créent eux-mêmes leur Université s'ils la jugent indispensable.

Que risquent-ils ?

Ils se disent les organes du sentiment populaire flamand et tiennent pour certaine la réussite de l'entreprise!...

Mais ils n'en feront rien !

Mieux que quiconque, ils savent qu'une Université flamande libre aurait un insuccès lamentable. Ce qu'ils veulent, c'est la contrainte de la loi : c'est l'extension, au haut enseignement, des dispositions abominables des lois de 1883 et de 1910 sur l'enseignement moyen.

Or, pas plus qu'il ne convient — quel que soit d'ailleurs le domaine — de créer une chose inutile et mort-née, il ne convient de supprimer, pour les flamands, l'exercice d'un droit constitutionnel : celui de choisir l'enseignement en français.

3. Quelles mesures convient-il de prendre pour réagir contre le flamingantisme ?

Une erreur fondamentale fut commise le jour où — chose inouïe — des esprits « éclairés » érigèrent en principe intangible, l'égalité du français et du flamand.

Or, il était absurde d'affirmer qu'un idiome local, de faible portée utilitaire ou pratique, eût une importance égale à celle du français, langue maternelle de la moitié du pays et adoptée depuis des siècles par l'autre moitié comme langue usuelle de transactions et d'échanges.

Ce principe d'égalité, dont l'application logique devait aboutir à la situation actuelle, est aujourd'hui reconnu faux, et répudié par l'immense majorité des Belges de bon sens.

Dès lors il importe de redresser l'erreur.

Mais comment faire ? Le mal me paraît bien grand !...

Certes il est avéré que le mouvement flammingant n'a pas de racines profondes dans le sentiment populaire flamand, qu'il jouit seulement — ainsi que je le disais récemment ailleurs — de l'extraordinaire fortune d'être un mouvement « officiel ». Mais que de ruines accumulées !... Et comment remonter ce courant ? Le pourra-t-on jamais ?

Il faudrait tout d'abord réaliser l'union intime des Wallons et des Flamands d'expression française, sur un programme d'énergique défense et aussi de vigoureuse offensive.

Il faudrait reconquérir pour les Flamands le droit qu'ils ont perdu de s'instruire en français, s'ils le jugent — et ce n'est pas douteux — conforme à leurs intérêts. Et pour cela il faudrait exiger l'abrogation ou tout au moins la révision — dans le sens du respect absolu de la liberté — des lois coercitives de 1883 et de 1910.

Il faudrait rendre au français la prédominance dont il jouissait légitimement en Belgique, sans méconnaître les droits respectables des Flamands, tels qu'ils sont garantis par la loi du 13 avril 1873 sur l'emploi du flamand en matière répressive et celle du 22 mai 1878 sur l'emploi du même idiome en matière administrative.

Il faudrait résolument s'opposer à la flamandisation de l'Université de Gand et, non moins résolument, barrer la route à la flamandisation — dont on nous menace déjà — de l'enseignement professionnel : Instituts commerciaux et agricoles, écoles de textiles, de brasserie, etc...

Il faudrait nous débarrasser de ce bilinguisme ridicule qui met aux frontispices de nos gares et sur nos cachets postaux, des Luik, des Borgworm, des Bergen et autres s'Graven-Brakel ahurissants, qui a créé ce guide absurde des chemins de fer dans lequel plus personne ne se retrouve.

Il faudrait défendre nos fonctionnaires persécutés, nos employés qu'on « invite » à l'étude du flamand sous prétexte du « droit imprescriptible » que possède un paysan quelconque de Zoetenaye d'être compris partout. On sait ce que « l'invitation » signifie.

Il faudrait arrêter la marche envahissante du flamand obligatoire dans un pays où pareille obligation ne peut s'exercer qu'au détriment d'une des trois grandes langues universelles et sans conteste la première en tant que véhicule des idées.

Il faudrait, en face du « droit » du paysan de Zoetenaye, dresser un autre droit légitime et impérieux : le droit pour la Belgique de vivre la vie des grands peuples civilisés et de s'adapter indéfiniment à l'évolution de l'intellectualité mondiale, sous peine de décadence définitive.

Il faudrait... mais il faudrait tant de choses pour pacifier, pour réparer, pour faire l'oubli, que le doute m'étreint...

Et lorsque les Flamands d'expression française nous supplient, les mains tendues — comme en de récents meetings — de ne point les

abandonner, je me demande si nous pouvons consentir à nous perdre irrémédiablement pour tenter de les sauver. Ah ! s'ils veulent soulever l'opinion et créer chez eux un mouvement protestataire assez fort pour que nous y trouvions un appui sérieux dans la réalisation du programme que je viens d'exquisser, peut-être pourrions-nous, ensemble, sauver l'unité nationale. Sinon, cette unité me paraît bien compromise...

J'estime qu'il faut tenter un loyal essai. Aussi bien un groupement de toutes les bonnes volontés flamandes et wallonnes, comme l'*Association nationale antiflammingante* dont avec quelques amis nous étudions en ce moment l'organisation, peut jouer ici un rôle enviable.

M. Gustave Terwangne-Delloye

ancien député de Huy

Certains semblent craindre que des exagérations flâmandes ne sorte en fin de compte la guerre civile ?

C'est, me paraît-il, aller un peu loin. Cette croisade linguistique qui en apparence du moins semble vouloir tout renverser même les ministères, et fomenter des luttes fratricides entre les Belges, n'est en somme je pense qu'une vulgaire ficelle électorale n'ayant d'autre but que d'acquiescer des voix.

L'initiative est-elle partie du côté catholique, libéral, ou socialiste. je ne sais ; mais l'un s'abandonnant sur cette pente funeste, les autres se seront sans doute vus obligés de suivre.

Aussi suis-je porté à croire que c'est surtout dans la crainte de l'électeur, qu'il faut rechercher la cause de cet accord à la vérité plus théâtral que patriotique, qu'il nous a été donné, je ne dirai pas d'admirer, mais de constater dans la personne de trois membres de la Chambre des représentants appartenant à des opinions diamétralement opposées.

En politique malheureusement beaucoup se laissent souvent entraîner plus loin qu'ils ne voudraient et ne devraient.

En raison de suffrage universel, celui qui veut parvenir et se maintenir doit nécessairement avant tout plaire au peuple.

Or, pour plaire au peuple, vous le savez, ce n'est pas toujours la vérité qu'il faut lui dire, ce n'est pas tant non plus, ce qui pourrait lui être utile qu'il importe de lui conseiller, la chose capitale c'est d'épouser ses aspirations et ses désirs bons ou mauvais, en un mot c'est de le flatter.

Voilà pourquoi, en l'occurrence, les populations des Flandres tenant énormément à leur idiome, rares sont ceux qui osent leur déclarer (comme ils doivent cependant le penser), que le plus grand service que l'on pourrait leur rendre, ce serait de les déterminer à apprendre le français.

Au lieu de cela, on va leur répéter sur tous les tons : que le flamand vaut tout autant que le français, que c'est la reine des langues, que des orateurs illustres et des écrivains de talent s'en sont servis, et

patati et patata ; comme si personne avait jamais songé à contester que le Flamand fut une langue digne de tous les égards et de tous les respects, ni qu'elle ait droit de cité chez nous absolument au même titre que le Français.

Ce qui n'empêche cependant, que celui qui ne connaît que le flamand, n'importe à quel point de vue on se place, politique, littéraire, industriel, commercial ou autre, et quel que soit le rang social qu'il occupe, se trouve dans un état d'infériorité énorme relativement à celui qui parle le français et le flamand.

Prenez un simple touriste, que voulez-vous qu'il devienne avec son seul flamand ? à une heure de chemin de fer de chez lui il ne saurait même plus demander son chemin.

En présence des exagérations vraiment excessives auxquelles on se livre depuis quelque temps à ce sujet, on se demande comment il est possible que des hommes de valeur, tels que Monsieur le député Franck, par exemple, consentent à se poser en champions d'une cause aussi néfaste pour le pays.

Mais Monsieur Franck lui-même, malgré tout son talent, malgré sa grande éloquence, que serait-il s'il ne connaissait que le flamand ? et ce qui est vrai pour lui, l'est à fortiori pour les esprits moindres.

Vous me demandez également dans votre lettre s'il ne conviendrait pas de remplacer une université française par une université flamande ?

Je n'hésite pas à répondre : Non, mille fois non, pour la raison bien simple que la création d'une université flamande, secondant le chauvinisme déjà très excessif de nos compatriotes des Flandres, permettrait aux jeunes gens de faire toutes leurs études en flamand et d'acquérir leurs diplômes dans cette langue.

Or du jour où cela serait possible, un bien plus grand nombre de personnes encore qu'aujourd'hui négligerait l'étude de la langue française, ce qui nuirait considérablement à leur avenir.

Créer une université flamande, précisément en raison de la conséquence qui en découlerait fatalement et que je viens d'exposer, ce serait en outre priver la patrie d'une partie des efforts intellectuels, scientifiques, commerciaux, industriels et autres, sur lesquels elle est en droit de compter de la part de ses enfants. Ce serait entraver le progrès et nuire aux intérêts du pays et de son expansion mondiale en rendant plus difficiles donc plus rares nos relations avec l'étranger.

Il est évident, en effet, que si beaucoup d'Allemands et beaucoup d'Anglais parlent le français, il doit y en avoir bien peu qui connaissent le flamand. Et si l'on objecte que tous les jeunes gens qui abordent les études universitaires connaissent vraisemblablement le français, je répondrai que dans ce cas, il est parfaitement inutile de créer une université flamande.

Enfin dans une troisième question vous me demandez, quelles me-

sures il conviendrait de prendre pour arrêter la lutte poursuivie contre le français et la race wallonne ?

De mesure plus ou moins radicale et efficace, j'avoue que je n'en connais pas. J'estime cependant que dans la lutte contre le flamingantisme à outrance, le mieux serait encore de procéder avec calme et douceur.

Il faudrait tâcher de faire comprendre à nos frères des Flandres, que nous n'avons absolument aucune prévention ni contre eux ni contre leur idiome ; qu'appartenant les uns et les autres à la même patrie, nos intérêts sont identiques, et qu'il est tout à fait déraisonnable de fomenter ainsi la discussion parmi nous, sous prétexte que nous parlons une langue différente alors surtout que nous n'en pouvons rien, et que seule notre ignorance en est cause. Il est incontestable en effet que l'idéal serait que tous nous soyons à même de parler nos deux langues nationales.

Il serait sage aussi de persuader aux parents qu'au point de vue de l'avenir de leurs enfants ils ont le plus grand intérêt de leur faire apprendre le français.

L'on pourrait également avoir recours aux pouvoirs publics et tout spécialement au Gouvernement, et le prier d'user de toute son influence pour mettre un terme à cet antagonisme qui est de nature à troubler le pays.

Les différents partis politiques de la Wallonie devraient de leur côté insister auprès de leurs coreligionnaires des Flandres pour qu'ils cessent d'agiter cette question essentiellement irritante.

Tout ça me direz-vous : c'est bien anodin ; j'en conviens, mais que faire ? Quand nous aurons monté les wallons au diapason des flamands cela vaudra-t-il mieux et aurons-nous fait un pas vers la solution de la question ? je ne le crois pas.

On a parlé de séparation administrative : C'est là une mesure bien grave, à laquelle (alors même qu'elle serait possible), il ne faudrait recourir qu'à la toute dernière extrémité. Attendu qu'elle est trop contraire à notre belle devise nationale.

En résumé tâchons de prendre encore un peu de patience, continuons à nous défendre avec calme et dignité, il n'est pas possible que le bon sens ne finisse pas par triompher.

M. Léon Troclet

député de Liège

Convient-il de supprimer en Belgique une Université française ?

Pareille hypothèse contient en elle-même une véritable déclaration de guerre à la culture française en pays flamand. Cette hostilité est d'autant plus malheureuse et malveillante que près d'un million de Belges de langue et d'éducation française habitent les provinces flamandes.

Il faut tenir compte aussi que ces 8 à 900.000 belges sont pré-

cisément ceux qui, en Flandre, fournissent le plus fort contingent d'étudiants universitaires et qui lisent le plus.

Il est bon de rappeler aussi que ce n'est pas la Belgique qui devrait être considérée comme un pays bilingue franco-néerlandais, mais bien la Flandre, car en Wallonie on ne parle que le français ou les dialectes wallons. Dès la première génération, les fils des très nombreux flamands émigrés en Wallonie ont oublié en très grande partie les patois employés par leurs parents, et parlent couramment le wallon ou le français, souvent les deux à la fois.

En Flandre on parle toujours plusieurs langues, soit le français seul, le flamand seul ou le français et le néerlandais à la fois. Dans toutes les villes flamandes des gens parlent le français, ou alternativement le français et le flamand. Si nous écartons les dialectes wallons et flamands, nous pourrions dire : en Wallonie on ne parle qu'une langue, le français ; en Flandre on parle deux langues, le français et le néerlandais.

Dans ces conditions dans la Flandre bilingue on s'expliquerait assez facilement une université française et une université flamande de l'Etat.

Mais faut-il créer maintenant une université flamande ?

Si l'expérience et l'observation ne m'avaient enseigné que le flamingantisme est insatiable, je me laisserais assez aisément entraîner à ne pas m'opposer à la création d'une université flamande, mais à la condition formelle que l'Université de Gand resterait française.

Malheureusement, il est à craindre que l'Université de leur goût une fois installée, les flamingants poursuivant avec l'acharnement qui les caractérise, — persévérance qui sera soutenue par une apparence de logique abstraite — les flamingants *dis-je*, ne soient pas encore satisfaits : pour la moindre place en Belgique, ils exigeront la connaissance des deux langues. (1) La devise « la Flandre aux Flamands » se transformera ainsi de plus en plus et deviendra en fait : « La Belgique aux Flamands » !

Si jusqu'aujourd'hui, pour obtenir la plus modeste place des pouvoirs publics les Wallons pauvres ont pu échapper à cette dure loi, c'est que la bourgeoisie flamande élevée, éduquée et instruite en français craignait cette éventualité pour elle-même.

Mais une fois que cette barrière n'existera plus, malheur aux ouvriers wallons qui voudront obtenir la moindre situation dans les postes, la douane, les chemins de fer, les régies des villes, les tramways, etc. Il faudra être bilingue. En fait ce sera le flamand obligatoire pour les ouvriers wallons qui auraient beaucoup plus d'intérêt d'apprendre à fond le dessin industriel et de développer leur culture générale, tant au point de vue scientifique que littéraire.

(1) Des hommes politiques de tous les partis et qui se défendent d'être « flamingants », n'ont-ils pas imprudemment lancé cet aphorisme dangereux : « les fonctionnaires, dans n'importe quelle région du pays, devraient connaître les deux langues ! » Et pourquoi pas l'allemand, s'il vous plaît ? N'y a-t-il pas 30,000 Belges qui ne parlent que l'allemand ?

Si l'on me répond que cela s'arrangera facilement en laissant les fonctionnaires, ouvriers et employés wallons des services publics en Wallonie et les autres en Flandre, j'y vois un commencement de *séparation administrative* qui n'est pas sans offrir quelque séduction.

C'est cela : la Flandre aux Flamands, la Wallonie aux Wallons ! Est-ce à cette conclusion que l'on veut aboutir ? Qui sait ? On ne sait jamais ! Il y a peut-être moyen de s'entendre sur ce terrain ?

Quant mari et femme ne parviennent plus à s'entendre et qu'ils « vont chacun de leur côté » comme on dit dans le langage populaire, ce que la sagesse des nations a trouvé de mieux, c'est encore le divorce légal par consentement mutuel pour incompatibilité d'humeur.

On pourrait transporter cette solution dans l'organisation administrative et politique de la Belgique. C'est un essai à faire, car après tout, il n'est écrit nulle part dans le grand livre de la nature, qu'obligatoirement les Flamands doivent être contrariés dans leurs vues par les intérêts et les sentiments wallons ; mais rien ne peut légitimer non plus le fait que les Wallons doivent — comme c'est le cas depuis un quart de siècle — être gouvernés, dominés, vaincus par leurs voisins des Flandres.

Si les affaires des peuples pouvaient être réglées aussi facilement que celles des individus, les différents entre Wallons et Flamands seraient vite applanis : il suffirait de laisser « chacun faire son ménage à sa manière ».

Après quelque temps, les meilleurs rapports de bon voisinage — à l'instar de la Suède et de la Norvège — ne manqueraient pas de s'établir et les deux courants civilisateurs, au lieu de se contrarier comme aujourd'hui, se pénétreraient mutuellement et sans heurts pour le plus grand profit des Wallons et des Flamands.

La Wallonie, de mentalité plus sensible, plus éveillée et plus progressive que la Flandre ne serait plus arrêtée dans son développement intellectuel, politique et social par la mentalité tout de même plus lente et plus alourdie de la Flandre.

La Flandre elle-même voyant les progrès d'ordre intellectuel, économique et social accomplis en Wallonie se laisserait plus facilement entraîner par l'exemple que par les meilleurs raisonnements abstraits qu'on est obligé de lui tenir aujourd'hui.

A côté d'autres qualités, les peuples germains ont d'ailleurs une telle facilité d'imitation que je suis convaincu que les Flamands instaure-raient, j'allais dire copieraient — très souvent en les améliorant — les institutions démocratiques dont la Wallonie, comme tous les peuples modernes, a besoin pour prendre l'essor qui convient au génie de la race.

Même le parler français ferait des progrès en Flandre parce que le peuple flamand, né pratique, saisirait encore mieux qu'aujourd'hui la nécessité de posséder la langue française, cet utile moyen de communication intellectuelle de peuple à peuple, ce puissant moyen d'émancipation.

Mais on se demande que ferait-on de Bruxelles si pareille éventualité devait se réaliser ? Bruxelles avec sa banlieue forme aujourd'hui une agglomération de 800.000 habitants bientôt un million, c'est-à-dire une population de plus du tiers de pays comme la Grèce, la Serbie, le Danemarck, la Norvège, et de trois plus que le Monténégro et le Grand-Duché de Luxembourg, pays absolument indépendant. Si nous comparons Bruxelles aux trois villes libres d'Allemagne, nous constatons que l'agglomération Bruxelloise est sensiblement plus peuplée que l'état d'Hambourg, trois fois plus que celui de Brême et sept fois plus que celui de Lubeck.

Comme le français gagne chaque jour du terrain à Bruxelles et que sa situation de ville internationale ne fait qu'en développer l'usage, si nos nouveaux constituants faisaient de l'agglomération bruxelloise élargie, une belle et grande ville libre, la langue de Voltaire ne manquerait pas d'y réaliser de très grands progrès. Dans cette hypothèse, Bruxelles, qui voit aussi ses sentiments très souvent contrariés par le lourd boulet des campagnes flamandes, pourrait se développer librement, en servant de capitale et de trait-d'union à la nouvelle confédération des nationalités belges. (1)

Pour le moment ces hypothèses ne doivent pas nécessairement être tenues pour des éventualités exclusivement désirables. En tout cas, on peut émettre l'avis que nous ne devons pas y pousser systématiquement, à moins que les exagérations flamingantes ne nous y obligent. Mais, il faut bien le dire, si cette énervante question des langues vient à chaque instant obscurcir l'horizon du progrès social, il sera nécessaire d'agir énergiquement en adoptant une solution rationnelle et définitive du problème.

On a vu tous les peuples des Balkans conquérir leur autonomie et les Crétois luttant pour rejoindre leur race, les Grecs ; la Norvège récemment s'est nettement séparée de la Suède ; les Finlandais bravent l'autorité et les sbires du tsar russe pour conserver ce qui reste de leur liberté et du génie de leur race ; les Egyptiens et les Indous essayent de reconquérir leur indépendance ; les Alsaciens-Lorrains vont obtenir un commencement de constitution qui aboutira fatalement dans un temps plus ou moins long, à l'établissement d'une nouvelle république autonome.

Pour ne pas perdre un temps précieux sur la route du progrès, il faudra peut-être aussi que la Flandre et la Wallonie se mettent d'accord pour laisser, sans obstacle d'aucune sorte, le peuple de chaque race se développer librement.

La raison et le bon sens sont, dit-on, des qualités communes aux

(1) C'est avec intention que je ne dis pas « des deux nationalités belges » ; car, si cela était possible, je sais que beaucoup de Luxembourgeois grand-ducaux voudraient voir leur pays se dégager des mailles du Zollverein allemand pour reprendre une partie de leur vie commune avec nous.

Wallons et aux Flamands. Si les malentendus s'accroissent entre ces deux peuples voisins et qui devraient rester unis, ce sera le moment de faire appel à l'une et de se conformer à l'autre, pour régler les conditions de la séparation politique et administrative.

Et j'ajoute, si le flamingantisme aboutissait à libérer la Wallonie de toutes entraves à l'épanouissement intellectuel économique et social de notre race, la culture française devrait être reconnaissante aux meneurs flamingants.

III

Professeurs.

M. Maurice Ansiaux.

prof. à l'Université libre de Bruxelles

A votre première question : « Convient-il de supprimer en Belgique une Université française ? » Je réponds par une négative énergique, absolue. Cette réponse m'est dictée avant toute chose par le souci de la culture intellectuelle de la bourgeoisie flamande. Cette culture, d'un si bel épanouissement, subirait une régression inévitable et profonde si elle cessait de s'alimenter à la source française dont seule, les flamingants, aveuglés par leurs préventions, s'obstinent à méconnaître l'incomparable fécondité.

Au surplus, l'attentat que l'on médite contre l'Université de Gand ne servirait point, comme on l'a prétendu, les intérêts de l'instruction populaire. Quelle lumière attendre, en effet, d'un flambeau à demi éteint ? Est-il raisonnable d'admettre qu'il faille vouer l'élite à la décadence mentale pour assurer les progrès spirituels de la masse ? Que pour combattre l'ignorance des humbles, on multiplie les cours d'extension universitaire empruntant les patois locaux, on peut l'accorder, sans toutefois s'en promettre des résultats bien satisfaisants. Ne vaudrait-il pas infiniment mieux répandre à flots, parmi les habitants des Flandres, la connaissance de cette langue universelle qu'est le français ? Le peuple flamand, j'en suis convaincu, accomplirait de grandes choses le jour où, échappant enfin à un isolement immémorial, il posséderait le moyen de manifester toutes ses énergies latentes, aujourd'hui paralysées par le particularisme linguistique. Car n'est-il pas vrai de dire qu'une race, quelque heureusement douée qu'elle soit, est à proprement parler une *sourde-muette* lorsque, privée d'un instrument efficace d'échanges intellectuels, elle reste dans l'ignorance du grand œuvre de la civilisation et ne peut y apporter sa contribution ?

« Flamandiser » l'Université de Gand serait commettre donc la plus lamentable des méprises.

Mais si l'on conserve à cette Université son caractère d'institution

de langue française, ne serait-il pas convenable, demandez-vous, de créer une Université flamande ?

Je dirais plutôt : de laisser créer, car je verrais une inutile dilapidation de nos pauvres finances belges, si souvent mises à mal, dans l'érection d'un nouvel établissement officiel d'enseignement supérieur. Laisser faire l'initiative privée, c'est autre chose. Seulement, il doit être bien entendu que cet établissement sera réellement une Université libre et que, pour le peupler d'étudiants, on n'imposera point aux jeunes gens nés en terre flamande certaines mesures coercitives et oppressives que nous ne pressentons que trop.

Votre seconde question est d'une gravité extrême. Elle empire chaque jour, la situation qui est faite en Belgique aux Wallons et d'une manière générale à tous ceux dont la langue française est le parler maternel ou d'élection. Sous prétexte que le parti flamingant se compose de convaincus voire d'illuminés, on voit des parlementaires impressionnables, ennuyés, déconcertés se préparer aux pires concessions.

Que devons-nous donc faire ? Avant tout, nous organiser, serrer les rangs, devenir une « force » avec quoi l'on doit compter. Après cela, rédiger nos cahiers de griefs, formuler avec netteté nos revendications, les soutenir avec persévérance, hautement et sans faiblesse, enfin les imposer à tous les députés de la Wallonie.

C'est la première partie du programme. La seconde nous sera dictée par les événements. Il est possible qu'elle soit fort radicale.

M. A. Brachet

prof. à l'Université libre de Bruxelles

Il est incontestable, que dans les milieux flamingants, la question des langues en Belgique est posée de façon irritante pour les Wallons et qu'elle menace de troubler profondément le pays. Quelles que soient les causes de cet état d'esprit, tous les efforts doivent tendre à l'apaisement, dût-on pour cela recourir à des moyens radicaux.

Vous me demandez quelles mesures il conviendrait de prendre pour s'opposer à l'allure envahissante des manifestations flamingantes. Je vous dirai nettement qu'à mon avis il n'y en a qu'une qui puisse être réellement efficace : proposer aux Flamands, la séparation administrative entre les deux parties du pays.

Je ne me dissimule nullement que cette mesure se heurterait à de sérieuses difficultés d'application, mais elles ne sont pas insurmontables, et d'ailleurs le moment n'est pas venu de les examiner de près.

Que les Wallons fassent franchement et spontanément cette proposition aux flamands ; qu'ils le fassent en montrant bien qu'ils n'ont en vue que la bonne entente avec eux par la disparition d'un grave sujet de discorde, et qu'ils sont sans aucune arrière-pensée. L'accueil qui y sera

fait nous renseignera, sans doute, sur la véritable nature du mouvement flamingant et sur son importance réelle.

Je crois de plus, qu'en raison des petites vexations qui, depuis quelque temps, sont vraiment trop fréquentes, il y a utilité à ne pas tarder d'envisager sérieusement la solution que je viens d'indiquer. En effet les masses wallonnes et flamandes s'ignorent encore ; la fusion des races, en Belgique, n'existe que dans les classes cultivées de la population et personne ne peut contester que cette fusion s'est faite par le français et grâce à lui. Cherchons donc à trancher la question flamande avant que les actes d'un flamingantisme maladroit n'aient irrité les masses wallonnes et ne leur aient fait perdre le sang-froid nécessaire à des discussions vraiment fructueuses.

Dans l'éventualité où la séparation administrative serait réalisée, la réponse à votre première question devient très simple : les Flamands feront chez eux ce qu'ils voudront ; ils créeront une Université flamande s'ils le désirent. Et il est clair que, par la force même des choses, cette Université sera à Gand.

Quant à la question de l'Université flamande telle qu'elle est posée en ce moment, c'est-à-dire en l'absence de séparation administrative, elle est plus complexe. Nous devons nous opposer à la création d'une 5^{me} Université, le pays n'en a pas besoin. Dès lors, je crois que si une majorité imposante désire un enseignement supérieur en flamand, c'est encore à Gand qu'il devra se faire, à moins que l'Université catholique de Louvain ne trouve opportun de se rallier au mouvement flamingant.

Si cette majorité existe réellement, nous pourrions le regretter, jeter à nos frères Flamands un cri d'alarme, leur dire qu'un établissement d'enseignement supérieur a tout intérêt à user d'une langue qui est un grand véhicule de culture intellectuelle ; mais j'estime que ce serait entrepasser nos droits que de nous opposer, par principe, à la réalisation de leur projet. J'ai la conviction que la création d'une Université flamande serait une expérience désastreuse, mais si Anvers et les Flandres veulent la tenter quand même, notre seule attitude possible, à nous Wallons, est de les laisser faire.

M. Laurent Dechesne

Dr spécial en Economie politique

prof. à l'École des Hautes Etudes de Liège

Vous avez bien voulu me demander mon opinion sur la « flamanisation » de l'Université de Gand. Me voilà bien embarrassé ! De quelle manière répondre ? faut-il vraiment prendre au sérieux un tel projet ? Les exagérations des flamingants paraissent tellement absurdes, non seulement au point de vue wallon ou national, mais au point de vue flamand, qu'on est tenté de n'y voir qu'une de ces bonnes « Zwanzen » auxquelles nos excellents compatriotes du Nord nous ont habitués de longue date. Que n'en

est-il réellement ainsi ! Malheureusement, à ce qu'il paraît, le « mouvement » commence à devenir sérieux, ou plutôt dangereux, il menace d'allumer ou de rallumer les plus stupides et les plus désastreuses des haines non seulement la haine de race entre les Flamands et Wallons, mais aussi, parmi les Flamands eux-mêmes, la haine de classe entre le peuple parlant l'un ou l'autre des dialectes flamands et, d'autre part, la bourgeoisie, qui a depuis des siècles adopté le français comme langue maternelle. (1)

Il nous semblait à nous, Wallons, que le bon sens de nos compatriotes flamands finirait par avoir raison des extravagances de quelques fanatiques aveugles et que ces derniers comprendraient eux-mêmes, à la longue, qu'ils ont bien trop d'intérêt à connaître le français — cette belle langue littéraire, l'une des plus répandues du monde civilisé — que pour chercher à se limiter à la connaissance de l'un des divers dialectes flamands, et qu'il ne leur viendrait jamais à l'esprit cette idée saugrenue, de vouloir en imposer l'usage à leurs compatriotes de langue française. Si encore le Flamand était une langue *uniforme* et stable ! Car, qu'on ne s'y trompe point ce n'est pas le hollandais qu'on cherche à imposer à tous, ce n'est pas le flamand de Tongres ou d'Ypres, ni celui de Gand ou de Bruges, ni celui d'Anvers ou d'ailleurs, ce n'est pas non plus le flamand des curés ou l'une des diverses mixtures de flamand administratif. Lequel alors, s'il vous plaît ? lequel permettra aux Belges de langue française d'entrer en contact avec ceux de leurs compatriotes flamands qui s'entêteraient à ne vouloir connaître aucune des langues modernes, qui ont atteint un certain degré de fixité ou de généralisation. Avez-vous assisté à quelque réunion de jury flamand appelé à juger des récipiendaires passant un examen sur la langue flamande et avez-vous constaté l'embarras des jurés, résultant de la différence qui sépare les dialectes flamands employés et enseignés en Belgique ? Quelle peine n'ont-ils pas à se mettre d'accord sur leur propre langue ! Dans ces conditions, les flamingants devraient, semble-t-il, se montrer plus modestes et moins exigeants.

Un ministre hollandais reconnaissait que les Flamands de Belgique avaient sur les Hollandais ce grand avantage, de posséder comme langue nationale, le Français, c'est-à-dire l'une des principales langues véhiculaires qui, en leur permettant d'entrer en contact avec les autres peuples, leur évitait l'isolement où la langue place les Hollandais.

Est-ce cet isolement qu'on essaye de réaliser en Belgique, en supprimant la seule Université flamande de langue française ? Est-ce la « défrancisation » de la classe moyenne et supérieure qu'on poursuit ainsi, c'est-à-dire la création de ce même mal que les Hollandais déplorent dans leur pays ?

(1) Ainsi que M. PAUL HYMANS le faisait récemment remarquer dans la *Revue de Belgique*. Au Congrès wallon de 1905, j'attirai aussi l'attention sur ce danger dans un Rapport sur la situation matérielle et morale des provinces wallonnes, paru dans *Wallonie* (t. XIII, 1905, pp. 266 et suiv.), dans le compte rendu officiel du congrès, et à part sous le titre *La Wallonie et la question des races*, Liège, Gnusé, 1905.

Triste besogne ! Vraiment, voilà qui servira bien l'expansion commerciale de la Belgique, de la Belgique flamande en particulier. En somme, *les Flamands seront les premiers atteints par la guerre engagée contre la langue française.*

Sans doute, que l'on continue à donner aux Flamands qui le désirent toutes les facilités possibles dans l'usage de leur langue ; mais aussi, qu'on n'empêche pas ceux qui le désirent, d'employer le français.

Quant aux Wallons, ce qu'ils ne toléreront jamais, ce sont les mesures dirigées contre l'emploi et l'expansion naturelle de leur langue maternelle. Si c'est une guerre de race que les flamingants cherchent et préparent, il est évident que les Wallons ne se laisseront pas écraser sans opposer la plus énergique des résistances. Inévitablement, ils en viendront à réclamer la séparation administrative. Celle-ci permettra aux Flamands d'exclure de leurs provinces les fonctionnaires wallons. Pour protéger la Wallonie contre l'invasion des ouvriers flamands à bas salaires, (1) il ne nous restera plus qu'à réclamer la séparation politique. Entre les vexations flamingantes et l'annexion à la France, point de doute que les wallons ne choisissent cette dernière solution. Tous, ils y trouveront le sûr moyen de conserver le libre usage de leur langue ; le peuple, nourri de livres et de journaux français, n'hésitera pas à se tourner de ce côté ; enfin, les industriels et les commerçants, gênés par l'étroitesse de nos frontières, s'empresseront de saisir l'occasion d'obtenir pour leurs produits, un large marché intérieur, que le protectionisme grandissant fait désirer chaque jour davantage. (2)

Et les Flamands, que deviendront-ils, qu'auront-ils gagné ? — Hollandais, ils devront apprendre le hollandais et, par surcroît, leurs nouveaux maîtres leur imposeront aussi l'étude des principales langues étrangères, y compris le français.

Catholiques, les Flamands passeront sous la domination d'un gouvernement protestant. S'ils deviennent Allemands, leur situation sera identique, sinon pire. *Les plus durement frappés seront les bourgeois flamands dont la langue maternelle est le français.*

Avant d'en arriver là, notre pays — pauvre Belgique ! — devra traverser toute une période de dissensions intérieures, d'incertitude, de désordre. Nous en reviendrons au beau temps des révolutions, des guerres extérieures et de l'occupation étrangère.

Voilà ce que le flamingantisme porte dans son sein.

Pourquoi, plutôt, ne pas rester unis, ne pas continuer à nous gouverner nous-mêmes, pourquoi ne pas conserver nos institutions à nous, faites pour nous, adaptées à notre tempérament ? Pourquoi renoncer aux avantages que nous donne, au point de vue économique, la diversité de nos races ? Car nous sommes « non seulement admirablement placés

(1) Les salaires industriels et agricoles sont plus bas en Flandres qu'en Wallonie. Voir ma *Wallonie et la question des races*.

(2) DECHESNE, *Expansion économique de la Belgique*, Paris, Larose, 1900.

au point de vue géographique, pour le commerce lointain, mais, population mélangée, nous sommes rapprochés par la race, le tempérament et la langue, des nations latines, germaniques et anglo-saxonnes.

A peine sortis d'une longue histoire de troubles intérieurs et d'oppression étrangère, nous commençons à prospérer; un mouvement sérieux d'expansion artistique, littéraire, économique, se dessine; le patriotisme s'éveille. La Belgique, enfin, sort de l'obscurité. Un roi patriote, éclairé, animé des meilleures intentions veille sur nos destinées. L'avenir national apparaît sous les plus brillants aspects; et c'est ce moment qu'on choisit pour déchaîner une guerre fratricide! Insensé! Insensé, celui qui voudrait détruire de gaité de cœur un avenir plein de promesses, poussé par ce maudit esprit particulariste qui nous a déjà fait tant de mal.

Restons belges, plutôt, restons unis, arrangeons nous-mêmes nos affaires. Sachons éviter l'aventure dangereuse d'une nouvelle crise nationale qui pourrait compromettre pour toujours la prospérité de nos provinces.

M. Nicolas Lequarré

prof. émérite à l'Université de Liège

I. Il ne convient absolument pas de supprimer une Université française en Belgique, ni surtout de supprimer l'Université de Gand, l'unique organe scientifique qui rattache la Flandre à la civilisation.

Quant à créer une Université flamande, la chose n'est pas possible. Tout au plus pourrait-on créer une université néerlandaise à Anvers et y former chaque année une demi douzaine d'élèves à coups de millions.

II. Il n'y a qu'une mesure: Renverser le gouvernement clérical.

M. J. Lhoneux

prof. à l'Athénée royal de Gand

Autant la volonté de renforcer et de sauvegarder la culture française est respectable pour nous, Wallons, autant est inattaquable la thèse des Flamands qui entendent, à leur tour, défendre et même réinstaurer comme instrument de culture générale leur langue maternelle à eux.

Flamands et Wallons discutant sur ce sujet ne s'entendront jamais, les arguments invoqués, de part et d'autre, sont ou de pure sentimentalité, ou de pur intérêt: sentimentalité ou intérêt qui sont ici absolument divergents.

La question de l'Université Flamande est un problème qui regarde surtout les Flamands. S'ils sont le nombre, et s'ils ont la volonté d'aboutir, il n'y a plus de doute qu'ils n'obtiennent satisfaction.

Seulement, on n'a pas prouvé — même de loin, — que telle soit la volonté du peuple flamand.

Les chefs du parti «flamingant» sont surtout des théoriciens: professeurs ou avocats; les arguments produits en faveur de la thèse «flamingante» sont surtout spéculatifs; la fidélité envers la race y joue le plus grand rôle. Les commerçants et les industriels sont leurs adversaires

acharnés; la masse du peuple est indifférente, en dehors des écoles. Les politiciens seuls s'efforcent de canaliser le courant à leurs profits.

Si une bourgeoisie adopte avidement, et continue à adopter comme signe distinctif de supériorité, la langue et la culture françaises, c'est qu'elle y est poussée comme d'instinct par des forces complexes qu'un raisonnement peut contester, mais non détruire.

Le côté le plus pénible, précisément, du programme «flamingant» ce sont les mesures prises pour obliger cette bourgeoisie, de langue, de culture et de mœurs françaises à se «flamandiser» malgré elle.

On a besoin ici de conciliation de part et d'autre. La bourgeoisie de Gand — que je connais — parlera toujours français, quoiqu'on dise ou quoiqu'on fasse. Il ne lui est pas difficile, à elle, d'apprendre convenablement le flamand littéraire. Et — quoique ce soit son droit strict — elle ne doit pas s'y refuser.

Il va de soi que tout fonctionnaire nommé en pays flamand doit connaître les deux langues. Il serait désirable même qu'il en fût ainsi dans le pays entier pour certaines classes de fonctionnaires des grandes administrations de l'Etat: nul n'est obligé de devenir fonctionnaire. Par contre, on ne peut rien imposer au citoyen ou au particulier.

Le régime prohibitif inauguré par la loi de 1884 complété depuis par la loi Franck-Segers, blesse ceux-là mêmes qui respectent le but visé par ces lois. La possibilité de créer des sections wallonnes dans la plupart des athénées flamands est rendue, en fait, illusoire. Cette garantie devrait, au contraire exister, et c'est aux «flamingants» qu'il appartient de convaincre la bourgeoisie flamande de n'user de cette forme d'enseignement qu'en cas de nécessité urgente, plutôt que de l'en priver malgré elle.

En faveur de l'Université Flamande, en dehors des arguments «mystiques» on invoque le besoin de pourvoir au recrutement du corps enseignant des écoles professionnelles à tous les degrés. Et c'est là, au point de vue du relèvement économique de la Flandre, un problème angoissant.

A voir, d'autre part, l'activité déployée et les bienfaits réalisés pour l'éducation du peuple flamand par les professeurs issus du régime inauguré par la loi de 1890, on peut affirmer sans crainte qu'une partie de la jeunesse flamande instruite à l'Université dans sa langue (c'est déjà le cas pour les professeurs de langues germaniques, de sciences, d'histoire et géographie) rendrait des services signalés à tout un peuple.

Cette génération d'intellectuels flamands, parfaitement concevable, et qui existe déjà en partie, serait-elle sans défaut?

Hélas, à l'ancien mépris de la langue flamande, professé autrefois par certains wallons, ou certains flamands de langue française, se sont substitués chez certains exaltés du camp flamingants — rares à la vérité, mais trop nombreux encore — la haine et l'ignorance du français, le mépris de la France, la mise en suspicion de tout ce qui est wallon.

Il ne faut pas, malheureusement, que certains propagandistes wallons trop impétueux fassent du tort à notre cause, par des boutades malheureuses, ou des arguments aussi pompeux qu'efficaces.

Il faut bien dire tout haut que les flamands ont le droit d'avoir une Université Flamande S'ILS LA VEULENT. Ce dernier point, à mon sens, n'étant pas établi.

Mais, je n'ai trouvé nulle part l'ombre d'un argument qui justifierait la destruction de l'Université française de Gand.

On objecte en vain la Bohême et la Croatie. Là c'est tout un peuple qui veut être instruit dans sa langue, et c'est son droit.

Ici, une bourgeoisie éclairée, nombreuse, capable, élève ses enfants en français. Elle a changé sa langue, peu à peu, voici des siècles déjà, évidemment sous l'empire de forces nombreuses et probablement irrésistibles.

On peut, sans doute, faire en flamand un enseignement supérieur sérieux, (la loi de 1890 l'a partiellement institué) et, en la forçant à s'y adapter exclusivement, la bourgeoisie pourra devoir s'en contenter. Je prétends que cette contrainte est impossible, mais réussit-elle que ce serait une monstruosité.

Avoir à sa disposition un outil parfait, puis le délaisser, dans la rouille et l'inaction pour réapprendre — et à quel prix ! — à se servir plus ou moins bien d'un instrument de culture moins général ? On peut rêver des choses pareilles, on ne les réalise pas.

Le droit des flamands « flamingants » d'être instruits dans leur langue est indéniable. La question se pose pour eux seuls de savoir s'ils doivent oui ou non en user. Nous croyons fermement, nous Wallons, qu'ils auraient tort de ne pas profiter de la faveur providentielle d'avoir chez eux des centres de culture française pour s'adapter (par une transition que remplit maintenant l'enseignement secondaire) à jouir de l'enseignement supérieur en français.

Ils peuvent être d'un avis différent, ces choses-là ne se discutent pas. Et, s'ils le veulent réellement, on établira sans aucun doute, soit à Bruges, soit à Anvers, soit à côté de l'Université française de Gand, un enseignement supérieur qui réponde à certaines nécessités. La solution sera aussi large, dans ce sens, qu'ils le voudront. La destruction de l'Université française de Gand serait un crime contre la civilisation.

M. Paul Pelseneer

professeur à Gand

Membre de l'Académie royale de Belgique

1. — a) La prospérité présente de l'Université de Gand est la démonstration expérimentale des services qu'elle rend et qu'elle peut rendre encore sous sa forme actuelle. Sa suppression ou la transformation de son organisation présente ne doivent donc pas même être mises en question.

b) Il n'y a pas opportunité à créer une Université « flamande ».

En effet, il n'en est pas de l'Enseignement supérieur comme du primaire. Car les quelques centaines de jeunes gens flamands qui y arrivent chaque année, ont passé par l'Enseignement moyen, où, comme les jeunes wallons, ils ont appris le français, langue commune à tous les belges

de culture un peu élevée. Et comme ils ont reçu ainsi une éducation mi-néerlandaise, mi-française, jamais aucun d'eux n'a été, pour raison de langue, empêché de suivre aucun cours de l'Université de Gand.

c) Il n'y a pas une science spéciale, une médecine spéciale, etc, pour les belges de langue néerlandaise, une autre pour les belges de langue française. — Cette question de langue néerlandaise ou de langue française à l'Université de Gand n'est ni d'ordre scientifique, ni d'ordre médical, etc. ; — elle est purement littéraire. Car il y a eu de tout temps, et il y a aujourd'hui, dans les « provinces belgiques », une littérature d'expression française et une littérature d'expression néerlandaise.

Or l'enseignement supérieur n'est nullement un Enseignement professionnel : c'est avant tout un outil de haute culture désintéressée. On peut donc concevoir la constitution à l'Université de Gand, d'une Faculté nouvelle : Faculté néerlandaise des lettres, dont les éléments y existent déjà d'ailleurs, en grande partie, il y aurait là une incontestable satisfaction aux sentiments naturels d'amour propre des Flamands.

II. — Pour ce qui concerne la lutte à laquelle Wallonia fait allusion, il est douteux qu'une mesure quelconque puisse l'arrêter de la part des flamands — remuants, mais relativement peu nombreux — qui placent les questions de langues au-dessus des questions philosophiques et politiques.

Mais d'autre part, si l'on fait abstraction du nombre très appréciable de flamands indifférents en toutes ces matières, il y a à tenir compte de ceux qui, satisfaits d'être administrés et jugés dans leur langue maternelle, se rendent compte de l'utilité d'une langue de grande circulation, et désirent pour eux et surtout pour leurs enfants, l'acquisition de la langue française.

Ce sont ceux-là qu'il faut aider, par exemple, en multipliant les Associations pour la vulgarisation du français, organisations qui ne combattent pas la culture néerlandaise, mais cherchent simplement à y adjoindre la culture française.

Dans cette question si irritante des querelles linguistiques, il y a lieu, du côté non-flamingant, de concilier la fermeté et la modération : c'est-à-dire d'une part, d'opposer la résistance la plus énergique à toutes les exagérations des entreprises flamingantes, et de combattre notamment toute mesure qui enlève aux belges des communes bilingues, le droit de choisir la langue de leurs enfants ; — et d'autre part, de maintenir malgré tout, la lutte sur un terrain courtois, en se rappelant que l'avenir n'est pas aux plus violents, mais aux plus sages.

M. Fernand Séverin

prof. à l'Université de Gand

Je réponds brièvement à votre questionnaire concernant la « flandisation » de notre université.

1) Assurément non, « il ne convient pas de supprimer en Belgique

une université française. L'Université de Gand, sous le régime actuel, est, en terre flamande, un foyer de science et de culture qu'il serait criminel et insensé de détruire. Il convient pourtant de se montrer conciliant, ne fût-ce qu'en vue de la bonne entente. Si une notable portion de la population flamande réclame une université, il est légitime qu'on la lui accorde ; à une condition toutefois : c'est qu'il n'y ait nulle obligation pour les Flamands, de suivre les cours de cette université flamande. La liberté des langues, garantie par notre constitution, ne doit pas être un vain mot.

2) On ne peut sans exagération selon moi parler d'une lutte sans merci poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne.

Il y a quelques centaines d'exagérés et de matamores qui font énormément de bruit autour de la question de langues... Il y a quelques milliers d'alarmistes qui, prenant au tragique ce tapage momentané, réclament très inconsidérément la séparation administrative... Je ne parle pas de cette poignée d'excellents citoyens qui, les uns, déplorent la révolution de 1830, les autres demandent la réunion de la Wallonie à la France, ni plus ni moins. Ceux-là, dans leur amour du néerlandais ou du français, vont jusqu'à se rendre traîtres à la patrie.

Je pense que l'immense majorité de la population, (en y comprenant la population cultivée), est, heureusement, étrangère à ces démêlés, et que les mots de *lutte sans merci* sont hors de situation. Je me refuse à voir les choses sous un jour aussi sombre. A supposer qu'il y ait des mesures à prendre, la création d'une « Hoogeschool » en Belgique est peut-être une de ces mesures salutaires ; sous cette réserve expresse que les positions acquises par la langue et la culture françaises soient respectées, et que tout Belge ait le choix entre les deux langues nationales.

IV

Artistes, littérateurs, hommes de lettres

M. Jean d'Ardenne

— Supprimer en Belgique une Université française ?..

Le simple énoncé d'une telle proposition me semble d'une loufoquerie intégrale. J'estime qu'il n'y a rien de français à supprimer chez nous, à moins de vouloir faire de la civilisation à rebours ; — et cela me dispense d'examiner les nombreuses et solides raisons que l'Université de Gand peut faire valoir pour rester ce qu'elle est.

— Quant à la création d'une Université flamande, je n'ai guère d'opinion personnelle à ce sujet. L'idée me paraît plutôt bouffonne et je me sens d'humeur à en rire bien plus qu'à m'en fâcher. Au reste, cela

regarde MM. les flamingants. Ils peuvent en créer une si ça les arrange et la mettre où ils voudront, — à la condition que ce ne soit point sur les ruines de celles de Gand. Je serais même disposé à leur indiquer un siège très convenable : Saint-Nicolas. Il règne dans cette localité de tout repos pour les familles un calme séant à l'étude, et les distractions y sont sagement mesurées. La ville possède en outre une fort belle place, susceptible d'offrir aux masses estudiantines enrôlées sous la bannière du « Vlaamche Leeuw » une facilité d'évolution tout à fait en rapport avec la modestie présumée de leurs effectifs.

— Restent les mesures qu'il conviendrait de prendre, comme vous dites, « pour arrêter la lutte sans merci poursuivie dans le pays entier contre le français et contre la race wallonne. »

Mais il ne faut point du tout l'arrêter, cette lutte. Il faut au contraire la poursuivre à outrance et la pousser à fond. Telle qu'elle est engagée aujourd'hui, elle ne peut manquer d'aboutir à la victoire du parti de la liberté des langues sur le parti de la contrainte. La résistance est organisée : on a créé des ligues, fondé des associations, organisé des meetings, protesté de toutes façons. Il s'agit non seulement de continuer, mais d'accroître l'opposition, de prendre l'offensive au besoin, de combattre avec une énergie croissante le flamingantisme gouvernemental dans tous les domaines, à commencer par celui de l'enseignement, de prêcher et de faire une guerre acharnée à toutes les tentatives d'invasion du flamand en Wallonie, à toutes les vexations imbéciles exercées chez nous sous prétexte de bilinguisme, — en réalité dans le but d'instaurer dans la Belgique entière un régime caractérisé surtout par la haine de la France et l'extinction du latinisme.

M. Arthur Baland

directeur de la revue *le Florilège*, Anvers

Vous avez bien voulu me demander mon avis sur la flamandisation de l'Université de Gand, à moi qui vis en plein centre flamingant, à quelques pas du pays néerlandais et pas bien loin de l'empire germanique.

Apprenez tout d'abord que ceux qui rêvent de régler les destinées des provinces flamandes et de la Belgique sont une minorité belliqueuse et intrigante dont les autres frères raciens répugnent à couvrir tous les actes. Ce n'est pas au cri de Montjoie Saint-Denis, qu'ils marchent à la bataille, mais au son d'un appel où se résument depuis longtemps pour eux toute l'autorité flamande et le territoire flamand tout entier : « In Vlaanderen Vlaamsch ». Pour moi, je n'entends jamais résonner cet appel, je ne le lis jamais au bas des affiches de meetings, collé en rondelles de papier sur la blancheur des murs, — jusques au sein des vespasiennes comme une riposte suprême à nos origines latines — je ne le lis et l'entends jamais sans qu'un peu d'ironie vienne plisser mes lèvres. *Leur Flandre*, dans le nom de laquelle git toute la force farouche, de leurs revendications, n'est-elle pas la nôtre aussi ? Oublient-ils que la grandeur de cette